

Les déterminants de l'accès au financement des producteurs maraîchers dans la vallée de Maradi, en République du Niger

Determinants of Access to Finance for Vegetable Producers in the Maradi Valley, in the Republic of Niger

GBAGUIDI MATHURIN Ghislain Seguégnon

Doctorant

Ecole Supérieure Robert de Sorbon®

En partenariat avec l'Université de Parakou

République du Bénin

MANTSIE Rufin-Willy

Professeur Agrégé des Universités du CAMES

Directeur de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) Brazzaville

Enseignant à l'Université Marien Ngouabi / Brazzaville – Congo

Date de soumission : 15/04/2024

Date d'acceptation : 20/05/2024

Pour citer cet article :

GBAGUIDI MATHURIN G. & MANTSIE R. (2024) « Les déterminants de l'accès au financement des producteurs maraîchers dans la Vallée de Maradi, en République du Niger », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 7 : Numéro 2 » pp : 993 - 1018



RESUME

L'économie du Niger repose sur le secteur agricole et pastoral. Car, plus de 80% de la population vit en milieu rural. Un pays sahélien qui explose dans l'agriculture c'est impressionnant et vraiment féérique. Mais, pour que le miracle perdure, il faudrait avoir des investissements massifs dans le secteur agricole. Cet article dresse un état des lieux des modes de financement rural, en montrant les forces et faiblesses des acteurs du secteur. Les résultats indiquent que malgré les exploits évidents, le financement rural reste assez faible au Niger, à cause des risques et des coûts élevés liés à l'agriculture. La problématique est de savoir pourquoi parle-t-on d'amenuisement des possibilités d'accès aux financements d'activités du monde rural ? Peut-être qu'il faudrait aider les populations locales à identifier des mesures alternatives de financement de leurs propres activités, sans tomber dans les pièges de l'épargne et le warrantage non encadré.

La grande curiosité c'est de constater que la panne financière de l'Etat survient au moment où le Niger confirme sa fascination économique en attirant les investisseurs étrangers dans le secteur minier (Uranium, pétrole, gaz...). Notre recherche sur le terrain dans la région de La Vallée de Maradi a révélé une tendance.

Au terme du dépouillement, les résultats nous donnent ainsi trois enseignements importants, à savoir :

- i) Les difficultés d'accès au financement sont inhérentes à la corporation de l'agriculture de subsistance et particulièrement à celle de la gent féminine dont plus de 60% de la population active est en zone rurale.
- ii) Le déficit de financement public est lié aux dysfonctionnements organisationnels des associations qui ne remplissent pas toutes les conditions d'accès à ce type de financement.
- iii) L'importance de la garantie de crédit pour l'accès aux financements ou l'autofinancement par les acteurs.

Mots clés : Financement rural ; Producteurs maraîchers ; Vallée de Maradi ; République du Niger.

ABSTRACT

Niger's economy is based on the agricultural and pastoral sector. More than 80% of the population lives in rural areas. A Sahelian country that explodes in agriculture is impressive and truly magical. But for the miracle to continue, there would have to be massive investments in the sector concerned. This article presents an overview of rural financing methods, showing the strengths and weaknesses of the sector's actors. The results show that despite the obvious achievements, rural financing remains quite low in Niger, because of the risks and high costs associated with agriculture. The problem is to know why there is a decrease in the possibilities of access to finance in the rural world? Perhaps local people should be helped to identify alternative measures for financing their own activities, without falling into the traps of saving and unfettered warrantage.

The great curiosity is to note that the financial breakdown of the state comes at a time when Niger confirms its economic fascination by attracting foreign investors in the mining sector (uranium, oil, gas, etc.). Our field research in the Maradi Valley region confirms the trend.

At the end of the analysis, the results reveal three important lessons:

- i) difficulties in accessing finance are inherent in the corporation of subsistence agriculture and particularly in the female population, where more than 60% of the workforce is in rural areas.
- ii) the lack of public funding is linked to the organizational dysfunctions of associations that do not meet all the conditions for access to this type of funding.
- iii) the self-financing of peasant organizations calls for greater involvement of actors.

Keywords: Rural financing; Vegetable producers; Maradi Valley; Republic of Niger

INTRODUCTION

L'accès aux services et aux moyens financiers adéquats est un facteur crucial de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté en milieux ruraux et urbains. Alors que les systèmes financiers ont considérablement évolué en milieux urbains, les communautés rurales connaissent d'énormes difficultés pour accéder aux services et moyens financiers. L'absence de financement rural fiable a entravé le progrès des économies, laissant des millions de personnes dans la pauvreté.

Le secteur rural est le principal moteur de la croissance économique du Niger, cela est clairement stipulé par le document appelé « Stratégie de Développement Rural » publié par au Journal Officiel de la République du Niger le 14 novembre 2003. Ce document confirme la prééminence du secteur rural dans la lutte contre la pauvreté et son importance dans l'économie nationale. Dans cette perspective, il assigne au secteur rural une place centrale pour répondre aux besoins des populations rurales, notamment les agriculteurs, les petits producteurs et les entrepreneurs ruraux. Pour y arriver, on fait appel à un large éventail de produits financiers tels que le crédit, l'épargne, l'assurance et autres modes de paiement. Cela correspond aux exigences spécifiques d'améliorer le monde rural.

L'importance de la finance rurale ne saurait être surestimée, car elle constitue un puissant levier du développement communautaire en milieu rural. L'accès au financement permet aux populations rurales d'investir dans les intrants agricoles, les techniques agricoles modernes et les moyens de subsistance diversifiés, favorisant une productivité accrue, des sources de revenus sûrs et durables. La finance rurale joue un rôle principal dans l'autonomisation des groupes marginalisés, notamment les femmes et les jeunes, en leur fournissant les ressources nécessaires pour s'engager dans des activités génératrices de revenus et d'épanouissement personnel.

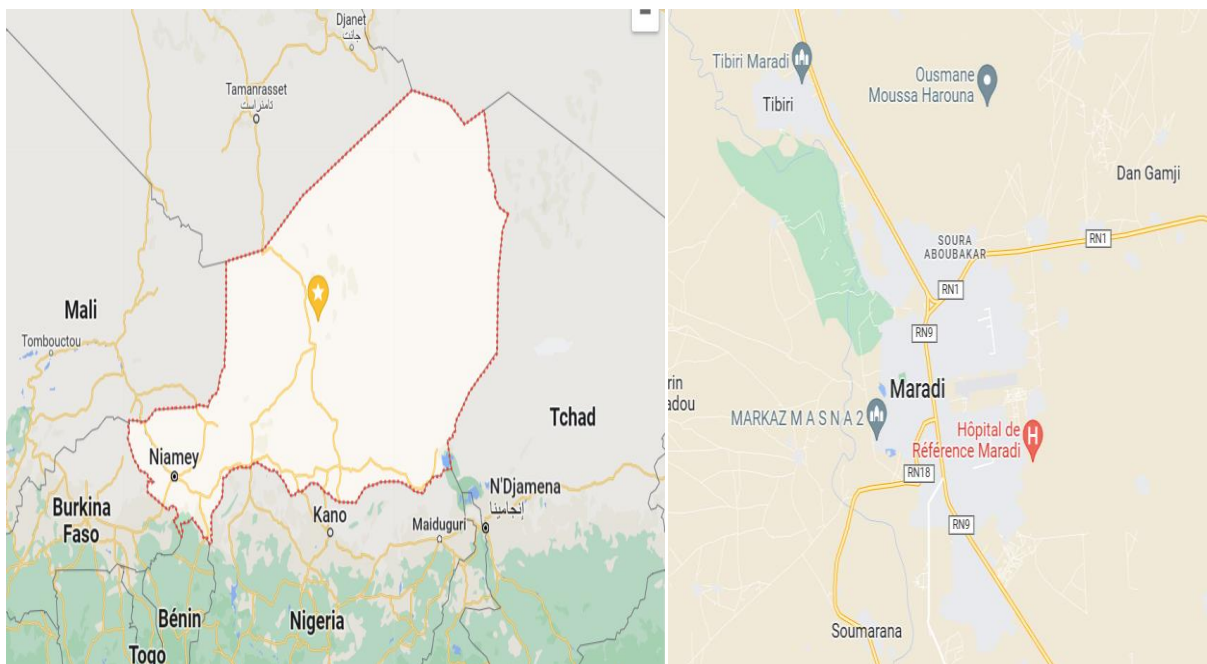
Notre article explore les pistes de la finance rurale comme catalyseur du développement durable et évoque les défis qui entravent sa mise en œuvre. En analysant des cas réussis dans certaines régions du monde, nous essayons d'identifier les stratégies clés qui se sont avérées efficaces pour attirer les financements agricoles. Notre réflexion évalue l'impact de l'amélioration des finances rurales pour la réduction de la pauvreté, la productivité agricole et le développement socio-économique global.

1. BREVE PRESENTATION DE LA REPUBLIQUE DU NIGER

La République du Niger est un pays d'Afrique de l'Ouest, situé entre la Libye au nord-est, l'Algérie au nord-ouest, le Tchad à l'est, le Mali à l'ouest, le Nigeria au sud, le Bénin et le Burkina Faso au sud-ouest. Avec une superficie totale de 1 267 000 km² et une population de 24, 2 millions d'habitants selon le rapport de la Banque mondiale (2020).¹ la capitale du Niger est Niamey.

Les autres grandes villes du pays sont : Zinder, Maradi, Tessaoua et Agadez. Le Niger est connu aussi pour son agriculture florissante en zone désertique, elle joue un rôle très important dans l'économie de ce pays. Elle occupe environ 70% de la population active et contribue pour près de 30% au PIB, en fournissant environ 70% des recettes d'exportation et 15% des recettes de l'Etat (DSA, 2020). Ce rôle joué par l'agriculture est important dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, tant au travers de l'autoconsommation des ménages agricoles que de l'approvisionnement des marchés de proximité et des marchés urbains en produits vivriers (Ministère de l'Agriculture, 2018).

Carte 1. Situation géographique de la vallée de Maradi au Niger



Source : Image Google Maps capturée le 1^{er} juin 2023 à 16h 27 mn

¹ Présentation du Niger - Ministère de l'Europe et des Affaires ... www.diplomatie.gouv.fr

La problématique de développement qui fonde les Orientations Stratégiques contenues dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2022-2026 de la République du Niger, met en exergue le capital humain, l'inclusion et la solidarité pour dynamiser davantage le secteur agricole. Les pouvoirs publics, soucieux de renforcer les potentialités de leurs régions, trouvent que la production agricole pourrait être utile à l'économie nationale en aidant les populations à produire suffisamment de manière à disposer des ressources leur permettant de se nourrir et de se prémunir contre les affres de la pauvreté économique et monétaire. Cette nouvelle structuration du secteur agricole dont le Niger s'est doté ces dernières années a pour principal objectif l'efficacité des interventions réalisées dans les divers sous-secteurs. Elle a fait germer une nouvelle architecture organisationnelle et fonctionnelle du secteur.

La densité moyenne du Niger est de huit habitants au km², n'a cependant pas grande signification. En effet, c'est un pays désertique sur les trois quarts de sa superficie. Par ailleurs, dans la bande d'à peine 200 km de large au nord des frontières qu'il partage avec le Bénin et le Nigeria, les conditions d'exercice de l'agriculture sont difficiles du fait de l'insuffisance et de l'irrégularité des précipitations et aussi de la faible fertilité des sols. Dans ces conditions, les rendements des cultures pluviales, dominantes (mil, sorgho, niébé, sésame, maïs, arachide) sont généralement faibles, et les possibilités d'extension de ces cultures apparaissent *a priori* limitées alors que parallèlement la population est en pleine croissance. La partie propre à l'agriculture pluviale ne couvre que 12 % de la superficie du pays, c'est-à-dire 15 millions d'hectares. L'agriculture et l'élevage constituent les principales activités de 80 % de la population active, et un quart (1/4) de la population vit en zone rurale.

L'agriculture et l'élevage sont donc au centre des débats sur le développement au Niger. Toutefois, pendant que certains pensent que le Niger à une vocation agropastorale et soulignent l'importance des potentialités de ce secteur pour le pays, en particulier du fait de l'abondance des terres disponibles par rapport aux terres cultivées, d'autres notent la faible productivité de l'agriculture, la raréfaction des disponibilités foncières du fait de l'extension des terres de culture pour répondre aux besoins d'une population croissante. Il n'est pas rare de voir que d'autres encore insistent sur les conflits récurrents, entre pasteurs et agriculteurs, pour déplorer le retard économique du pays. Il est souvent affirmé par des économistes que le Niger devrait mettre l'accent sur l'exploitation des ressources minières pour juguler rapidement la pauvreté ambiante en rapport avec la croissance vertigineuse de sa population. Le pays regorge d'importantes potentialités minières longtemps restées inexploitées ou sous exploitées : l'uranium, le pétrole, l'or, le charbon minéral, la cassitérite. Selon Banoïn & Quesnel (2003),

le Niger doit plutôt s'appuyer sur l'agriculture même si elle ne parvient pas encore à couvrir les besoins en céréales du pays à cause de mauvaises conditions climatiques, à la baisse progressive de la fertilité des terres due à l'abandon de la jachère et au recours à des itinéraires techniques peu efficaces.

Concernant la raréfaction des disponibilités foncières, celle-ci est évidemment variable selon les régions, les sols, les catégories sociales et d'autres facteurs, d'ailleurs pas toujours clairement identifiés. Il faut noter également que la raréfaction des disponibilités foncières et ses conséquences s'entendent, implicitement, à parcours techniques constants. Cela signifie, dans le cas du Niger : acquis techniques rudimentaires avec recours très insuffisant à l'engrais, faible maîtrise de l'eau, utilisation d'outils peu efficaces, tout cela dans un contexte où les règles de gestion socio-foncière sont complexes et difficiles à appréhender. Les enjeux liés aux nécessaires ajustements des systèmes agraires traditionnels nigériens à la croissance rapide de la population sont donc complexes.

Selon Razakaboana, F. (1998), le système bancaire nigérien est étroit et instable. L'activité du secteur bancaire s'est contractée de 50% de 1990 à 1995 alors que la dévaluation était supposée dopper les échanges. De ce fait, au lieu de 7 banques et 2 établissements financiers en 1990, seuls 5 banques et un établissement financier aujourd'hui qui n'ont que 14 agences dans tout le pays dont plus de 60% dans la capitale.

Toujours selon Razakaboana, F. (1998), les flux monétaires dans la plupart des agricultures restent faibles et l'investissement pour l'intensification hors zone cotonnière est très marginal. De fait, dans l'agriculture traditionnelle qui vise essentiellement à l'autoconsommation des productions, il y a une totale confusion entre le budget du groupe social qui produit et consomme et le budget de l'exploitation agricole.

Les intrants sont acquis avec ce qui reste une fois les besoins de consommation assurés, et le crédit finance, lorsqu'il est disponible, l'essentiel des besoins monétaires de l'exploitation. Il en résulte un coût très élevé de la production. Les Institutions bancaires et les professionnels des intrants soulignent que l'attitude des agriculteurs est largement responsable de cette situation. Les faibles remboursements des crédits de masse ont ruiné la plupart des caisses de Crédit Agricole en Afrique de l'Ouest selon les travaux de Razakaboana, F. (1998) et de Narem, B. K. J. (2012).

Face à cette situation, de nombreuses opérations de crédits décentralisés fonctionnent aujourd'hui de façon satisfaisante au Niger, en réponse à ce déficit et procurent des facilités de paiement aux populations et aux entrepreneurs ruraux sur la base de petites sommes et avec des

taux d'intérêts modestes essentiellement sur le court terme. Dans le contexte actuel, le financement du monde rural par le crédit se fait principalement par des Services de Financement Décentralisés (SFD).

Toutefois, il faut noter que le système financier du Niger montre un certain nombre de faiblesses et de lacunes car de nombreuses zones du Niger ne sont pas touchées, représentant un nombre modeste de 73.000 crédits octroyés et de 34.000 épargnants en 1995. Le financement concerne surtout le petit commerce à l'étalage dont la commercialisation des produits, l'emboûche et la petite transformation, puis plus récemment la production agricole. En effet pour ce dernier secteur, ces systèmes font face dans leur fonctionnement à l'absence quasi généralisée de garanties offertes par les emprunteurs ruraux qui n'ont pas de titre de propriété foncière en raison de l'absence d'un statut clair et par les coopératives en raison de l'absence de solvabilité pour une grande majorité.

La plupart des SFD sont mis en place comme composante d'accompagnement dans des projets de développement. La pérennité ne constitue souvent pas un des objectifs essentiels et leur devenir est ainsi lié au devenir du projet lui-même. Toutefois, un certain nombre d'opérations mieux structurées et de taille importante existent, certaines ayant une vocation nationale et visant la création de structures financières pérennes et viables. Ce sont :

- le Service d'intermédiation en Crédit rural (SICR) dont le fonds de garantie initial a été mis au Niger par les Coopératives des Etats Unis d'Amérique (CLUSA) et dont les engrais sont 30% des prêts ;
- l'Agence de Financement et d'Encouragement de la Libre Entreprise (AFELEN) financée par le FED ;
- le Bankin Raya Karkara (BRK) financé par l'USAID et CARE et mise en œuvre par CARE ;
- le Crédit Rural du Niger (CRN) financé par la CFD (Caisse Française de Développement) et mis en œuvre par l'IRAM (Institut de recherches et d'applications méthodologiques) ;
- le Mouvement des Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit du Niger (MCEPC), financé par l'USAID et mis en œuvre par le World Council of Cooperative credit unions (WOCCU).

Il y eu la situation du crédit aux intrants du projet Basse Vallée de la Tarka. Ce projet possède des Banques d'intrants et une Cellule de Crédit Rural dont le fonds de roulement a été apporté par le projet sous forme d'engrais. Le système d'attribution du crédit repose sur la création de Groupement des Adhérents à l'Epargne et au Crédit (GAEC) de 30 personnes qui élisent un comité de crédit où les trésoriers et les secrétaires savent écrire. Ces GAEC sont réunis en Agence au niveau de chaque plus grand marché et sont animés par trois ou quatre délégués

choisis librement parmi les membres des comités de crédit.

Notre objectif principal est d'analyser les déterminants du financement rural en République du Niger. Mais, nous ambitionnons d'avoir aussi des réponses à nos questions secondaires contenues dans les objectifs spécifiques à savoir :

OS 1 – Expliquer comment l'accès au financement produit des impacts positifs sur les activités de production des maraichers de la région de Maradi ;

OS 2 – Apprécier le degré d'inclusion des politiques et programmes gouvernementaux dans l'accès aux financements agricoles des producteurs maraichers de la vallée de Maradi ;

OS 3 – Démontrer comment l'impact de la sensibilisation et l'éducation financière est positif sur l'accès au financement des producteurs maraichers de la région de Maradi »

2. OPÉRATIONNALISATION DES CONCEPTS

2.1. Le financement rural

Les pratiques de finance rurale au Niger se caractérisent par la coexistence et l'interconnexion du système formel et des réseaux informels. Les activités financières informelles sont à la fois répandues et significatives par les sommes en jeu qui soutiennent largement la comparaison avec les dépôts et les prêts du système institutionnel de crédit agricole, dont le principal organisme, la Caisse nationale de crédit agricole (CNCA), est en cessation de paiement depuis les années 70-80. La finance rurale informelle ou commerciale et structurée emprunte, au Niger, l'un des deux canaux suivants : la tontine qui recueille les faveurs de 80 pour cent des épargnants, et les gardes-monnaies. Sur la base d'une enquête auprès de 56 tontines, réparties dans 22 villages et totalisant 787 sociétaires, Tinguiri, K. L. (1992) présente des renseignements sur la circulation financière impliquée par les tontines, la liaison entre le cycle d'opération et l'importance des contributions, et la polyvalence des gestionnaires. Les services de garde-monnaie qui servent une clientèle variée (du fermier à l'instituteur) ont une activité qui se caractérise principalement par une forte saisonnalité et une distribution informelle de prêts. Au total, on peut admettre que la tontine joue dans les villages du Niger rural un rôle essentiel en facilitant le fonctionnement d'une forme rudimentaire d'intermédiation financière.

Selon Maichanou & Boukari (2018), citant Christen et Pearce (2005), de manière générale, la finance rurale formelle bute sur des contraintes de rationnement du crédit agricole lorsque les situations suivantes sont constatées. Selon ces mêmes auteurs, il y a plusieurs facteurs dont :

i) une faible densité des populations, un faible niveau d'éducation, un manque ou une insuffisance d'infrastructures de transport et de télécommunications qui accroissent les coûts de transaction ;

ii) une limitation des opportunités économiques pour les populations locales ;

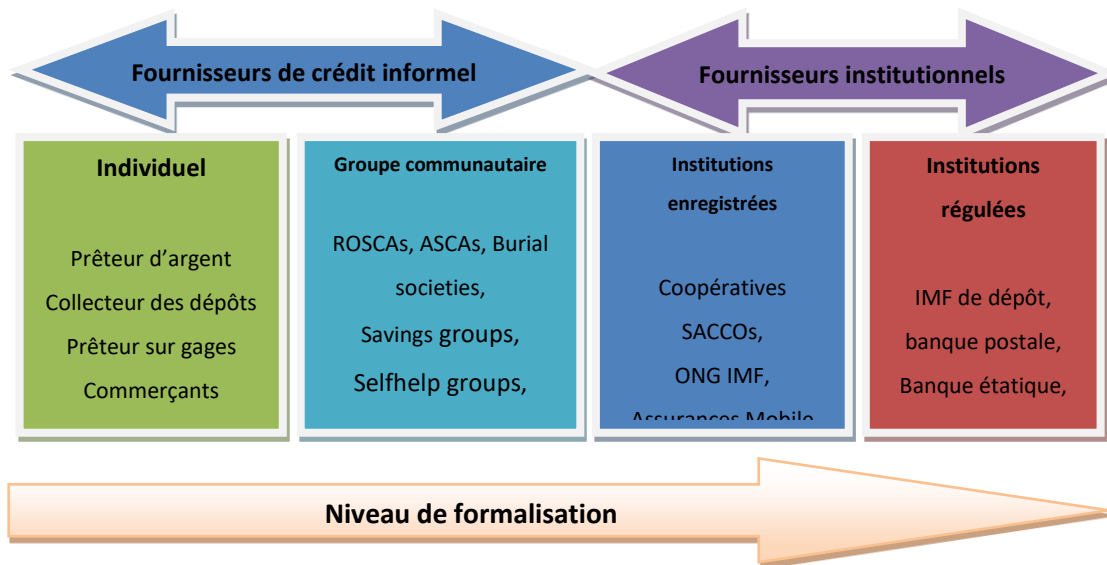
iii) des chocs élevés dus à la variabilité des revenus, des chocs exogènes importants et surtout un manque de moyens adéquats pour gérer ces chocs, exposant les emprunteurs et les prêteurs au choc de non-paiement ;

iv) un rationnement du crédit en termes du genre, les femmes étant rationnées par manque ou insuffisance d'accès aux ressources selon Ledgerwood et Gibson (2013) et enfin, une insuffisance d'informations fiables sur les emprunteurs et sur les marchés.

Dans ces conditions, la finance formelle ne pouvant être la solution idéale, les agents économiques se penchent vers d'autres alternatives, le plus souvent informelles. C'est ainsi que dans de nombreux PED, la pratique de la finance informelle a toujours existé et cohabite encore avec la finance formelle selon Lelart (2005). L'existence d'un continuum entre les deux sphères financières où les fournisseurs institutionnalisés de crédit, coexistent des fournisseurs informels. Les différents acteurs du financement agricole peuvent être regroupés en cinq catégories selon Jenn-Treyer et Coste (2015) :

- Les acteurs internes (acheteurs, grossistes, transformateurs, etc.) ;
- Les acteurs externes (banques, institutions de microfinance) ;
- Les acteurs d'atténuation des chocs de financement (fonds de garantie, assureurs);
- Les acteurs de facilitation de circulation des financements (opérateurs de la banque mobile) etc. ;
- Les acteurs d'appui (programmes avec subvention).

Figure n° 1 : Échelle de formalisation des services financiers



Source: Ledgerwood, J. et Gibson, A. (2013)

Tableau 1 : Catégories d'acteurs en matière de financement rural au Niger

Typologie	Acteurs
Acteurs publics	Ministère de l'agriculture, ministère de l'hydraulique, ministère du développement communautaire
Acteurs privés formels	Banques commerciales et systèmes financiers décentralisés
Acteurs privés informels	Famille, commerçants, tontines

Source : Andres et Lebailly, 2014

2.2. Le développement agricole

Selon Karimou, M., & Atikou, A. (2002), les systèmes de production agricole du Niger sont diversifiés et dominés par la culture du mil pour les céréales, du niébé et de l'arachide pour les légumineuses. Les modes d'élevage se répartissent suivant les zones agro-écologiques en élevage sédentaire, principalement orientés vers les petits ruminants et la volaille, l'élevage transhumant, avec un déplacement saisonnier au nord sahel en saison de pluies et l'élevage normal centré sur les capins et camélins. La longue cohabitation entre les différents groupes socioculturels s'est traduite par une homogénéisation du droit foncier qui relève généralement du droit coutumier, avec gestion communautaire des ressources pastorales. Cependant la

propriété privée et individuelle fait une apparition. L'utilisation des résidus de récolte est un pilier de l'intégration culture-élevage et est à la base de tout un système de transactions. Suivant les départements 18 à 52% des exploitants ont déclaré vendre des résidus de culture et 39 à 83% en acheter (enquête Inran 1996). Le prix des résidus varie entre région, saison et en fonction de la proximité des marchés urbains. La fumière organique, tout comme la fumure biologique liée à l'Acacia albida, est importante et diversifiée (pacage, compost, zaï ou tosca). Des transactions existent, en particulier les contrats de pacage mais il n'existe pas de réglementation fixant les prix de la fumure organique. Les contraintes au développement des systèmes culture-élevage sont l'ordre physique et socio-économique, avec parmi ces derniers le désengagement de l'Etat à l'appui financier aux paysans et les conflits fonciers. L'intégration culture-élevage est un domaine majeur de la recherche et des opérations de développement agricole en cours au Niger. Selon Araujo Bonjean, C. (1992). , au Niger, les aléas climatiques sont à l'origine d'une très forte instabilité de la production agricole, génératrice d'une instabilité des revenus en partie seulement compensée par les mouvements inverses des prix. La structure des marchés explique que l'évolution des prix ne joue pas comme une assurance de revenu, mais au contraire comme une source supplémentaire d'instabilité. Face à ces risques les paysans choisissent leur plan de production de façon à s'assurer la réalisation d'un revenu minimum. Cette recherche de sécurité est liée à une moindre productivité et à un comportement autarcique, tandis que la prise de risque implique une participation plus grande à l'économie de marché. Il s'en déduit des actions de politique économique pour le développement.

2.3. Le crédit rural

Le Groupe de la Banque Africaine de Développement a organisé une Revue de l'expérience de la banque en matière de finance rurale en décembre 2003. Au titre des leçons et des recommandations de cette revue, on peut noter en son point 5.1.7 que « La prise en compte des problèmes de finance rurale (demande globale et variée, diversification des services et produits financiers, cadre légal et réglementaire) dans les politiques sectorielles et les stratégies de lutte contre la pauvreté, permet d'offrir aux planificateurs et autres acteurs du développement, un cadre approprié d'analyse de conception des opérations de crédit rural ». Ceci montre à quel point le financement rural a toujours suscité des intérêts au sein des sphères de décision.

Depuis la fin des années 2000, les acteurs de développement ont commencé par accorder plus d'intérêt au crédit et à l'épargne. Selon Droy, I. (1993), le crédit est considéré depuis longtemps comme un élément clé du processus de développement et depuis une trentaine d'années,

plusieurs types d'organisations financières furent créées dans les pays du Tiers-Monde : des banques de développement, des coopératives ou des groupements d'épargne et de crédit. Mais avec le temps, les différents modèles ont montré leurs limites, surtout qu'ils sont souvent loin d'être adaptés aux contextes des pays en développement en général. C'est ce qui explique que cette question du financement de l'agriculture non industrialisée se pose encore à l'heure actuelle avec acuité. Les raisons que Droy, I. (1993) trouve sont relatifs à l'accès au financement extérieur qui a diminué drastiquement pour les pays d'Afrique et leur niveau élevé d'endettement qui les a astreints à une plus grande austérité, laquelle est orchestrée avec diligence par le FMI sous la forme des programmes d'ajustement structurel.

C'est ainsi que de plus en plus, la priorité est donnée aux sources internes de financement que sont : la canalisation de l'épargne locale au sein de structures fiables (c'est-à-dire offrant la sécurité, la rémunération et la disponibilité des dépôts), la circulation de ces fonds sous forme de crédits adaptés aux besoins de la plus grande partie des ruraux.

Pour généraliser le phénomène, Berthe, M. (1998), dira que malgré la diversité des époques, et des espaces couverts par les communications, toutes ont en commun d'avoir montré combien l'endettement était au cœur des sociétés anciennes : individus et institutions sont tous également pris dans la vaste toile d'araignée des crédits. Dans la plupart des pays en développement et ceux africains en particulier le crédit rural est conçu comme un des principaux outils pour lever les blocages à l'augmentation de la production agricole selon Droy, I. (1993).

Au Niger, moins de 2% des paysans ont accès au crédit et son encore moins nombreux à déposer leur épargne dans une banque. Et c'est à ce goulot d'étranglement que se heurtent toutes les opérations de développement rural. On se pose en général la question de savoir comment les paysans et les artisans peuvent-ils risquer de s'inventir et investir dans de nouvelles techniques en l'absence de crédit de soutien. A côté, comment éviter le surendettement et les stress auprès des usagers au moment de la soudure, conduisant dans des processus d'endettement à vie et de paupérisation à outrance. C'est pour combler ces lacunes du système financier formel que de nombreux projets ont démarré pour tenter de réparer ces tords qui sont faits au monde paysan et pour pallier cette insuffisance. L'analyse de ces nouvelles pratiques de crédit (par exemple, les associations de crédit solidaire) est riche d'enseignement au moment où tout le système de financement rural est en cours de réforme.

3. LES THEORIES MISES EN APPLICATION

Nous en avons retenu trois, chacune d'elle ayant un lien avec une hypothèse secondaire.

3.1. La théorie de la confiance

La thématique de l'opérationnalisation des hypothèses formulées fait appel à la notion de confiance au niveau des acteurs impliqués dans le système de production agricole. En effet, les divers acteurs qui constituent un système de production sont liés par des relations de confiance basées souvent sur des contrats. Plusieurs théories économiques sont fondées sur le principe que la théorie micro économique exclue la notion de confiance dans l'explication des comportements individuels. Pour ces théoriciens donc, les individus sont homo economicus, donc font preuve de rationalité seul le prix permet de coordonner leurs décisions. Luhmann (2006) dira que la confiance au sens le plus large du terme constitue une donnée élémentaire de la vie en société. Selon lui, tous les hommes devraient se faire confiance de façon systématique (p. 15). Si nous sommes arrivés à retenir une approche théorique de la confiance, notre volonté est de réussir à lever les possibilités de confusion ou de chevauchement qui peuvent caractériser un certain nombre de sciences proches comme l'économie, la sociologie et la psychologie. Williamson (1995) va plutôt introduire dans la notion de confiance, celle de l'opportunisme comme base de tout comportement individuel et limite le second type de confiance à savoir la confiance personnelle à la sphère privée (p. 25). C'est ainsi qu'il va distinguer la confiance désintéressée d'avec la confiance calculée qui est réduite à la simple recherche d'intérêt individuel.

Rapprochée de la présente recherche, la théorie de la confiance pourrait permettre d'expliquer les causes de la réticence des institutions financières formelles à soutenir les petits producteurs. Comme le soutenait Amara, T., & Mabrouki, M. (2019) à travers l'édition des normes prudentielles de la solvabilité bancaire, il est notable que l'une des premières raisons reste le manque de confiance dans leur capacité de solvabilité.

3.2. La théorie économique de la production

Selon le modèle néoclassique suivi par Dègla (2020), dans un processus de production, le producteur est dans la logique d'avoir un comportement prudent et raisonnable. Il cherche avant tout à optimiser l'utilisation des ressources, donc la contrainte de coût qui est permanente ne lui fait pas oublier son obligation de profit. Le producteur se trouve donc face à plusieurs choix, les uns les plus tentants que les autres. Le producteur ne décide rien au hasard, autant il a un œil sur les résultats à sortir, autant il surveille l'utilisation judicieuse des intrants mobilisés pour



ces résultats. C'est ainsi que son choix est empreint de prudence pour atteindre les outputs attendus. Mais, selon Abad, (2018), assez souvent, il est amené à prendre plusieurs autres facteurs en considération. C'est ce que confirme les travaux de Debertain (2012) qui précise que ce dernier ne prend pas toujours son seul profit en compte. Il s'agit de systèmes qui le maintiennent en état d'alerte pour faire les choix les plus judicieux possible.

Cette problématique du comportement des paysans est abordée dans la littérature économique par un certain nombre d'approches théoriques telle que l'approche substantiviste (Polanyi, 1944 ; Dalton, 1961) qui rejette l'hypothèse de rationalité et voit le comportement des ménages dicté par les coutumes et les institutions anciennes. L'approche structuraliste (De Janvry et al., 1991) considérant les ménages paysans comme raisonnables mais confrontés à des défaillances du marché, et l'approche néo-institutionnelle qui permet d'analyser comment, et par quel mécanisme les choix des paysans sont soumis à leur structure sociale (He Yong, 1994). Ainsi dans ce contexte, le producteur ne perd pas sa nature d'agent économique rationnel (Lambert, 2018) au contraire il développe des stratégies pouvant l'aider à davantage maximiser son profit et à minimiser les coûts. Pour atteindre donc ses objectifs, il doit choisir de nouvelles combinaisons des facteurs de production agricole (capital, travail) où les revenus marginaux sont égaux aux coûts marginaux pour toutes les alternatives entreprises (Coriat, 2020). Dans cette optique, le producteur agit sur la combinaison de plusieurs facteurs de production dans la logique de rentabiliser sa production Yegbemey et al., (2014). En effet, dans la théorie de l'action raisonnée développée par (Vimenev, 2022), l'être humain considère les avantages, les inconvénients aussi bien économique, sociale et écologique de ses actions et c'est en fonction de cela qu'il décide de s'engager ou non dans l'action. L'action de producteur est donc liée par un contrôle de la volonté selon Aliouat et al., (2022). La stratégie adoptée par le producteur viendrait de ses croyances culturelles. La théorie de l'action raisonnée suppose que tous les autres facteurs qui influencent le comportement le font de manière indirecte, notamment en influençant l'attitude envers le comportement ou les normes subjectives. Les toutes premières sources d'inspiration pour le réajustement ou l'adaptation des pratiques du paysan sont les savoirs locaux (Lambert, 2018).

Cette théorie se rapproche d'un certain nombre de d'attitude que l'on peut noter chez les producteurs sont issus de leur volonté intrinsèque d'être maître de leur production. C'est ce qui les amène à combiner plusieurs facteurs dans les choix qu'ils opèrent et qui conditionnent leurs décisions. La théorie de la production a l'avantage d'apporter à cette étude le facteur rationnel qui constitue l'un de ses fondements. Fondé sur et par cette théorie économique, le producteur

ne fait plus rien au hasard et tous ses choix peuvent être caractérisés de raisonnés, parce que chacun constituant l'aboutissement d'un long processus cognitif.

3.3. La théorie des pôles de croissance

La théorie des pôles de croissance est une approche économique qui met l'accent sur la concentration géographique et distribuée du développement économique. Elle soutient que la croissance économique n'est pas uniforme dans tous les territoires, mais qu'elle se concentre plutôt autour de certains points névralgiques appelés "pôles de croissance". Selon Pecqueur, B. (2007), ces points névralgiques peuvent se trouver autour de spéculations spécifiques ou autres, sont également des pôles de compétitivité. Les pôles de compétitivité s'efforcent de capter la croissance mondiale dans un domaine, et de l'insérer dans le contexte local d'un territoire particulier, dira-t-il en substance.

Selon cette théorie, les pôles de croissance sont des régions qui présentent des avantages comparatifs, tels que des ressources naturelles abondantes, une main-d'œuvre qualifiée, une infrastructure développée ou un accès privilégié à des marchés. Ces pôles deviennent alors des centres d'activités économiques qui attirent des investissements, créent des emplois et favorisent l'innovation. C'est le cas de la Vallée de Maradi au Niger qui est objet de la présente recherche. En effet La Vallée de Maradi est une région située au Niger, dans la partie centrale du pays. Elle est connue pour son potentiel agricole et sa contribution à l'économie nationale. Elle est traversée par la rivière Goulbi de Maradi, qui fournit de l'eau pour l'irrigation des terres agricoles. Cette région bénéficie d'un climat propice à l'agriculture, avec une saison des pluies régulière et une longue saison sèche. Les sols y sont relativement fertiles, ce qui permet la culture de différentes cultures vivrières et de rente. L'agriculture est la principale activité économique de la Vallée de Maradi, et la région est souvent appelée le "grenier du Niger". Les agriculteurs locaux cultivent principalement des céréales telles que le mil, le sorgho et le maïs, ainsi que des légumes, des fruits et du coton. L'élevage de bétail est également pratiqué, avec des troupeaux de bovins, de moutons et de chèvres. Réputée pour sa contribution à la sécurité alimentaire du Niger, elle joue un grand rôle dans la commercialisation des produits agricoles. Les marchés locaux, tels que le marché de Maradi, sont des centres d'échange importants pour les agriculteurs et les commerçants de la région.

En résumé, la Vallée de Maradi au Niger est une région agricole importante, connue pour sa contribution à l'approvisionnement alimentaire du pays. Elle est caractérisée par des terres fertiles, une agriculture diversifiée et un rôle économique clé dans la commercialisation des

produits agricoles. C'est pour cette raison que cette étude dégage cette région comme un pôle de croissance, vu son importance dans le système de production agricole du Niger.

La création d'un pôle de croissance peut se produire de différentes manières selon De Lima, J. F., & de economia-UNLüESTE, C. (2005). Parfois, il s'agit d'une initiative planifiée par le gouvernement qui vise à stimuler le développement économique d'une région spécifique. Dans d'autres cas, un pôle de croissance peut émerger naturellement à la suite d'une combinaison de facteurs favorables, tels que la présence d'entreprises prospères, d'universités ou de centres de recherche. La théorie des pôles de croissance suggère également que les bénéfices économiques générés par ces pôles de croissance se propagent aux régions environnantes grâce à des effets de diffusion. Par exemple, les entreprises qui s'établissent dans un pôle de croissance peuvent créer des opportunités pour les fournisseurs locaux, stimuler le tourisme et encourager la formation de clusters industriels. C'est cas de la vallée de Maradi qui impacte tout un secteur dans le développement de plusieurs autres pôles.

Cependant, certains critiques soulignent que la concentration de la croissance économique autour des pôles de croissance peut entraîner des disparités régionales. C'est ce que Penouil, M. (1973) et Turpin, É. (1981) ont développé à travers leurs études qui ont permis d'attirer l'attention des décideurs sur les risques à trop miser sur les pôles de croissance pour insuffler le développement sectoriel et général. Les régions périphériques ou moins favorisées peuvent être laissées pour compte, ce qui peut accentuer les inégalités territoriales. La surconcentration dans les pôles de croissance peut entraîner des problèmes tels que la congestion urbaine, la pression sur les ressources naturelles et l'exclusion sociale. Cette congestion est présente dans le cas de Maradi, puisque la forte concentration de plusieurs types d'activité crée et maintient la promiscuité urbaine qui est sources d'autres problèmes comme la sécurité et la sérénité de la population.

En résumé, la théorie des pôles de croissance met en évidence l'importance de la concentration géographique des activités économiques et de l'investissement dans certaines régions. Elle souligne le rôle des pôles de croissance en tant que moteurs du développement économique, mais il est important de souligner qu'elle suscite également des débats sur les conséquences régionales et les inégalités qui peuvent en découler.

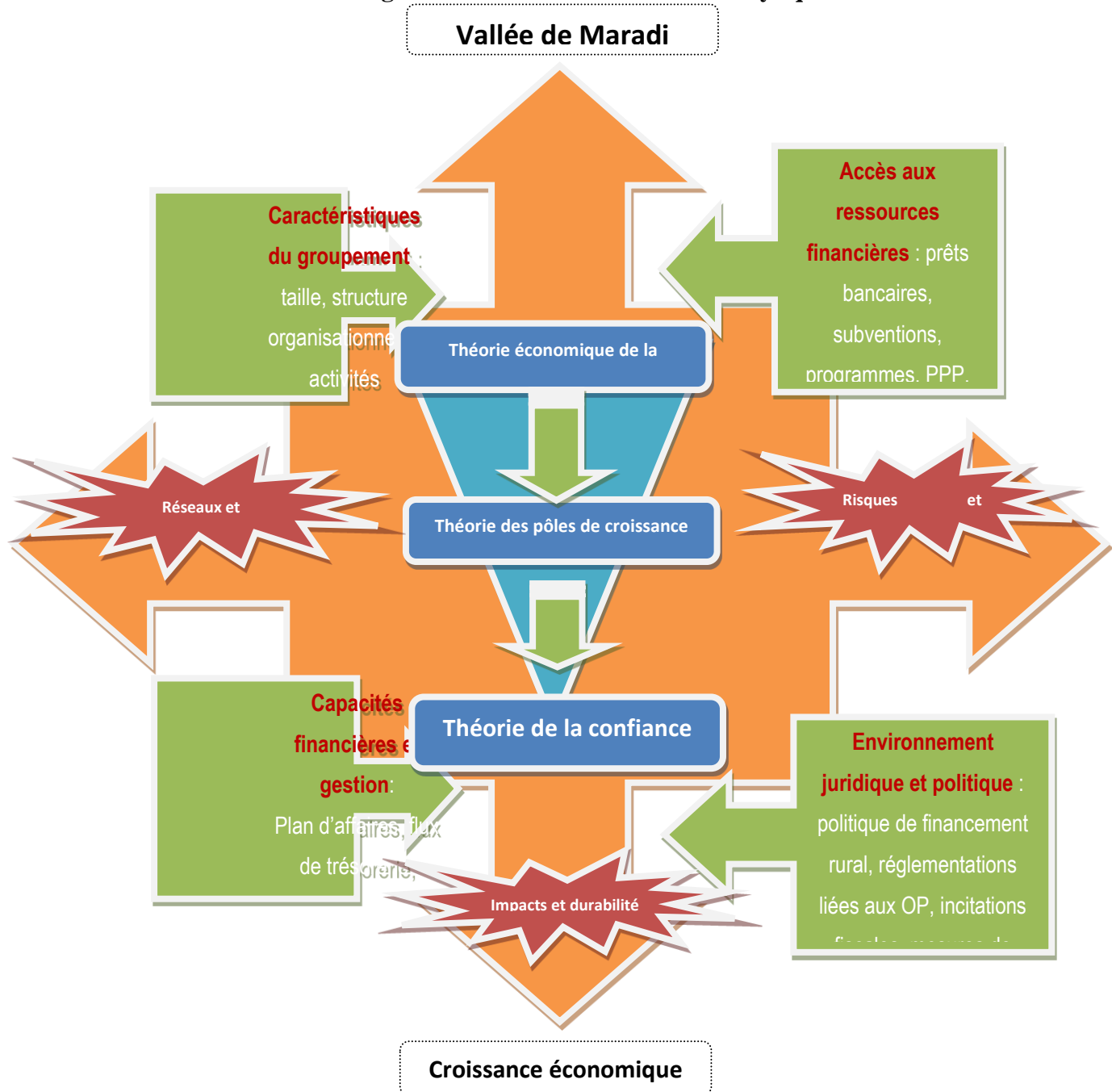
Le tableau récapitulatif suivant montre les théories appelées et leurs liens avec l'hypothèse de recherche correspondante.

Tableau 2. Récapitulatif de l'approche théorique

N°	Hypothèse secondaire	Modèle théorique	Contenu de la théorie
1)	L'accès à des institutions financières dans la Vallée de Maradi a un impact positif sur l'accès au financement des producteurs maraîchers	Théorie économique de la production	Selon le modèle néoclassique suivi par Dègla (2020), dans un processus de production, le producteur est dans la logique d'avoir un comportement prudent et raisonnable. Il cherche avant tout à optimiser l'utilisation des ressources, donc la contrainte de coût qui est permanente ne lui fait pas oublier son obligation de profit.
2)	Les exigences de garantie des institutions financières limitent l'accès au financement des producteurs maraîchers	Théorie des pôles de croissance	La théorie des pôles de croissance est une approche économique qui met l'accent sur la concentration géographique et distribuée du développement économique. Elle soutient que la croissance économique n'est pas uniforme dans tous les territoires, mais qu'elle se concentre plutôt autour de certains points névralgiques appelés "pôles de croissance".
3)	La sensibilisation et l'éducation financière ont un impact positif sur l'accès au financement des producteurs maraîchers	Théorie de la confiance	Pour ces théoriciens donc, les individus sont homo economicus, donc font preuve de rationalité seul le prix permet de coordonner leurs décisions. Luhmann (2006) dira que la confiance au sens le plus large du terme constitue une donnée élémentaire de la vie en société. Selon lui, tous les hommes devraient se faire confiance de façon systématique (p. 15).

Source : Nos données collectées, 2023

Figure 2. Présentation du cadre analytique



Source : Nos éléments de recherche, 2023

4. DISCUSSION SUR LA SITUATION DU NIGER

Le cadre analytique de la situation du Niger tourne autour d'une série de théories dont nous avons retenu trois (3) pour la conduire. Il s'agit de la théorie économique de la production, de la théorie des pôles de croissance et de la théorie de la confiance. Ces trois théories se tiennent

et fondent nos hypothèses de travail qui se libellent de la manière suivante :

- (i) La faiblesse du financement du secteur agricole serait justifiée par la rigidité de l’environnement financier formel ;
- (ii) Le déficit de ressources pour soutenir la production serait causé par les conditions imposées par les institutions de prêt ; et
- (iii) L’accès au financement agricole serait déterminé par les caractéristiques socioéconomiques des producteurs.

Ces théories appellent des concepts dont l’attention et l’implication permettront une analyse aux fins d’identification des déterminants réels de l’accès au financement pour la contribution du secteur agricole rural du Niger au développement du pays. Le tableau suivant montre la répartition par structure administrative de la taille de notre échantillon.

Tableau 3 : Répartition par structure administrative de la taille de l’échantillon.

Départements	Nombre de producteurs	Producteurs enquêtés
Maradi centre	557	30
Guidan-Roumdji	419	25
Madarounfa	510	30
Aguie	579	38
Mayahi	607	27
Total	2672	150

Source : Données collectées à Maradi au Niger, 2023

Voici quelques éléments d’attention qui montrent les schémas et les raisons de leur implication :

- **La prise en compte des liens socio-économiques du groupement** : Le l’analyse appelle notre attention sur les éléments comme les caractéristiques spécifiques du groupement qui peuvent être déterminants pour la Vallée de Maradi. Il s’agit de la taille, de sa structure organisationnelle, ses activités agricoles, ses objectifs et ses besoins de financement. Ces données sociales et économiques permettent de comprendre le contexte socio-économique du groupement et son impact sur les possibilités de financement. Nous partons donc sur la base hypothétique que ces caractéristiques vont déterminer la décision et la volonté de n’importe quel bailleur à risquer ses fonds pour la production agricole ;
- **L’Accès aux ressources financières** : Le cadre analytique prend en compte les différentes sources de financement accessibles au groupement, à savoir les prêts bancaires (au

cas où le groupement y a accès, en exclusivité ou en complément), les subventions, les programmes de développement rural, les partenariats public-privé et les initiatives de financement alternatif. Évaluer les obstacles potentiels à l'accès à ces ressources et les critères d'éligibilité. Il se fera que par exemple, un groupement qui remplit déjà les conditions d'accès à un ou plusieurs financements bancaires formel peut ne pas être ciblés dans le cadre de la présente étude, étant entendu dans ce cas que son quotidien ne ressemble à celui des autres groupements limités dans leur capacités d'accès. Sur un autre pan d'analyse, ce type de cas peut se révéler utile pour l'analyse, à titre comparatif. Il permettrait d'apprécier les performances, aux fins de déduire s'il est plus efficace ou non ;

➤ **La corrélation entre les revenus et l'accès aux institutions financières** : Il est difficile de ne pas appeler dans la présente analyse, l'évaluation des capacités financières et les compétences de gestion du groupement. Dans cet ordre d'idées, le schéma appelle l'attention sur les capacités du groupement à élaborer un plan d'affaires solide, à gérer efficacement les flux de trésorerie, à mettre en œuvre des pratiques de gestion financière transparentes et à établir des systèmes de suivi et d'évaluation. Ces éléments de gestions sont à prendre en compte parce que pouvant paraître déterminant pour la confiance, comme le stipule la théorie n°3 de la présente recherche ;

➤ **L'environnement juridique et politique** : Il sera très important de ne pas éluder l'environnement juridique et politique dans lequel évolue le groupement en étude. Ceci revient à analyser les politiques de financement rural, les réglementations liées aux organisations paysannes dans la région et dans le secteur, les incitations fiscales et les mesures de soutien gouvernementales qui peuvent affecter le financement des activités du groupement (au cas où elles existeraient). Il ressort de cette analyse que le secteur est fondé sur des éléments qui se tiennent de bout en bout et dont les maillons sont les plus indispensables les uns des autres ;

➤ **Les réseaux et partenariats** : Les groupements qui sont appelés à prospérer ne peuvent évoluer en vase clos. Nous pensons à la nécessité d'évaluer les liens du groupement avec d'autres acteurs du développement rural, tels que les institutions financières, les organisations non gouvernementales, les agences de développement et les fournisseurs de services agricoles. Nous souhaitons la collaboration entre elles pour partager les risques d'accès à des réseaux de financement plus larges à l'interne comme à l'externe. Tous ces éléments de dynamiques entre en ligne de compte dans le développement de tous les secteurs que les technologies de l'information et de la communication.

➤ **Risques et garanties** : Dans une démarche de financement d'un secteur comme l'agriculture et dans un pays comme le Niger, il est indispensable d'identifier en amont les risques auxquels le groupement est confronté en matière de financement rural, tels que les risques climatiques, les fluctuations des prix des produits agricoles, les risques de crédit et les risques liés à la gestion financière, sans oublier les risques fonciers. Il est important à cette étape d'analyser les mécanismes de garantie disponibles, tels que les garanties mutuelles, les garanties de groupes solidaires ou les fonds de garantie, qui sont des facteurs déterminants dans la gestion au quotidien du secteur ;

➤ **Impact et durabilité** : Après la prise en compte de tous ces facteurs, il ne sera pas superflu d'évaluer l'impact du financement rural sur les activités du groupement, y compris l'amélioration des moyens de subsistance, la productivité agricole, l'accès aux marchés et la résilience face aux chocs de diverses natures. Si la finalité du développement du secteur est l'augmentation du Produit Intérieur Brut national et son impact sur le panier de la ménagère, il est à prendre en compte que tout cet arsenal puisse impacter le quotidien des producteurs et des systèmes formels dans la lutte contre la pauvreté monétaire et économique. C'est surtout pour cette raison qu'il sera indispensable d'analyser la durabilité financière du groupement, notamment sa capacité à rembourser les prêts, à générer des revenus et à investir dans le développement futur.

Ce sont là quelques traits importants que l'analyse croisée entre les théories et les hypothèses permettent d'indexer pour mobiliser les fonds nécessaires au secteur agricole dans son ensemble. A l'image de plusieurs sociétés rurales africaines, les habitants de Maradi font aussi recours à l'entraide agricole pour donner de la valeur aux liens sociaux. Il n'est pas rare de constater que l'entraide agricole peut être sous-tendue par des principes économiques. C'est ainsi qu'elle peut être associée à la mobilisation de ressources financière dans le cadre de l'accès aux finances dans le monde rural. A travers ses travaux sur la thématique, Sabourin Eric (2010), évoque la notion d'entraide agricole et la définit comme un échange de services mutuels. Il a longuement analysé les formes d'entraide et des valeurs qu'elles sont capables de mobiliser ou de produire. Les études conduites dans le secteur en effet ont permis de comprendre que le principe de base est celui de la réciprocité. C'est ainsi qu'il reconnaîtra l'entraide comme une forme de coopération, d'organisation du travail qui met en avant la solidarité entre les parties prenantes pour la réalisation de l'objectif de solidarité qui peut être comme ici l'accès au financement.

On comprend dès lors que ne pas être en mesure de remplir les critères d'accès au financement

n'est plus vraiment un obstacle, du moment où par solidarité, on peut réussir à lever cet obstacle. L'aspect qui nous importe dans cette démonstration, c'est que l'entraide agricole dont il est question ici est loin du troc ou de l'échange marchand, toutes choses qui induisent à la différence une rétribution équivalente, qui maintient le vis-à-vis dans un lien de dette à éponger dans un délai donné. Dans un certain nombre de cas, il est reconnu que le pour de l'entraide existe et est attendu dans plusieurs cas, mais le plus important, s'il s'agit de l'accès au financement, c'est le résultat, puisque que la personne ou le groupe entraidé aurait eu l'avantage d'augmenter à un moment donné sa capacité financière et aurait probablement emblavé plus de superficie. Parlant justement des formes d'entraide au Niger, Raulin, H. (1969) a évoqué l'exemple de la Majya au Niger où les relations nées de la nécessité d'un regroupement des forces productives, reposent le fonctionnement interne des associations villageoises et que l'entraide découle des liens de parenté et de l'alliance.

CONCLUSION

Cette réflexion nous a permis d'analyser les déterminants de l'accès au crédit des IMF sur les activités de production maraichères conduites par les producteurs de la Vallée de Maradi au Niger. Nous avons ainsi abordé cette analyse sur trois principaux pans à savoir, la mise en comparaison des facteurs propres aux institutions de microfinance, ceux liés aux agriculteurs en position de demandeurs de crédits et enfin en quoi les crédits demandés conviennent aux situations des producteurs. C'est ainsi que nous avons également essayé de voir à quel point les crédits demandés et obtenus conviennent aux activités pour lesquelles ils sont demandés et s'ils viennent toujours bien à propos. Les résultats ont montré une grande diversité des conditions et une grande différence dans leurs impacts sur les activités. Dans tous les cas, les crédits viennent toujours en appui aux agriculteurs pour la production, l'entretien en période de préparation et parfois pour la commercialisation des produits cultivés. Dans tous les cas, les critères qui déterminent l'accès et l'usage de ces crédits sont : l'appartenance à une organisation paysanne, le paiement de frais de dossier, l'ouverture d'un compte dans l'institution, la disposition d'une pièce d'état civil, le montant épargné, la superficie cultivée et l'activité principale. En dehors de ces critères liés aux conditions imposées par les IMF, leur étude à l'avantage de parler de l'adéquation des services financiers offerts aux besoins de financement des producteurs.

C'est pourquoi, pour permettre aux agriculteurs de bénéficier des crédits appropriés qui impactent effectivement leur production, il faut réfléchir à des solutions plus appropriées de soutien à la production agricole. Les institutions de microfinance peuvent-elle se séparer de leur souci de rentabilité financière de leurs activités et mettre en place des crédits capables de promouvoir la production à coûts réduits ? C'est cette problématique qui nous interpelle et interpelle les institutions de microfinance à mieux contribuer au développement économique et

à la richesse nationale en passant plus à l'adéquation de leurs crédits aux activités. La solution serait le renforcement des capacités technique de ces institutions afin de leur permettre de mieux appréhender les réels besoins des agriculteurs et d'apprécier leur désirata à leur juste valeur.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adjin, F. K., Lepage, F., & Tremblay, M. (2002) Accompagnement entrepreneurial de la relève agricole: quel impact sur l'accès au financement ?
- Adjobo, O. M. F. R., Yabi, J. A., & Gouwakinnou, J. Y. (2020). Typologie des exploitations agricoles productrices d'anacarde au Nord et au Centre du Bénin, Glazoué, Tchaourou et Djougou. *Afrique Science*, 16(5), 303-316.
- Amara, T., & Mabrouki, M. (2019). Les normes prudentielles: étude d'impact sur la solvabilité bancaire.
- Andres, L., & Lebailly, P. (2014). Le financement rural du Niger: élément clé du développement. In XXIXes Journées sur le Développement " Economie informelle et développement: emploi, financement et régulations dans un contexte de crise". Association Tiers-Monde, Nancy, France.
- Araujo Bonjean, C. (1992). Instabilité des marchés agricoles et stratégies paysannes au Niger. *Économie rurale*, 210(1), 17-22.
- Awo, J. M. S., Ollabodé, N., & Yabi, J. A. (2021). Déterminants de l'accès aux crédits agricole par les producteurs d'anacarde au nord-Bénin. *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, 15(4), 1605-1618.
- Beidou, A. B. D. O. U. (2010). Le warrantage au Niger: un moyen de financement de l'agriculture et de sécurité alimentaire cas du village de Dantchandou.
- Camilleri, C. (1992). Évolution des structures familiales chez les Maghrébins et les Portugais de France. *Revue européenne des migrations internationales*, 8(2), 133-146.
- Diamouténé, A. K. (2019). Accès au crédit agricole et performance agricole dans la zone office du Niger: cas de la culture du riz. *Annale des Sciences Economiques et de Gestion*, 18(2).
- Djibo, O. F. (2019). De la faiblesse de l'offre de financement des IMF classiques à la pratique de la microfinance islamique au Niger. *La microfinance contemporaine-III*, 135.
- Doligez, F. (1996). Études comparées de l'impact économique des systèmes de crédit rural. *Revue tiers monde*, 187-202.
- Duby, C. (1969). Guy Nicolas, «Notes ethnographiques sur le terroir, l'agriculture et l'élevage dans la vallée de Maradi». *Études rurales*, 34(1), 140-141.
- Evina, J. F. N. (2011). Sensibilisation des entreprises à la RSE et son impact sur la performance financière: une étude empirique. *Revue Sciences de Gestion*, (82).
- Fall, A. A. (2006). *Impact du crédit sur le revenu des riziculteurs de la vallée du fleuve Sénégal* (Doctoral dissertation, Thèse de doctorat: Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier (France)).
- Ganga-Zandzou, U. J. (2019). Déterminants de l'accès au financement public des PME en république du Congo. *Annale des Sciences Economiques et de Gestion*, 18(2).



- Gervasoni, L., & Beguery, M. (2020). L'éducation économique, budgétaire et financière des publics: un enjeu majeur en temps de crise. *Bulletin de la Banque de France*, 229.
- Guengant, J. P., Banoin, M., & Quesnel, A. (2003). Dynamique des populations, disponibilités en terres et adaptation des régimes fonciers: le cas du Niger. CICRED, Comité international de coopération dans les recherches nationales en démographie.
- Guérin, I. (2012). L'éducation financière ou comment apprendre aux pauvres à bien consommer?. *À quoi et comment dépenser son argent*, 51-71.
- Habou, Z. A., Boubacar, M. K., & Adam, T. (2016). Les systèmes de productions agricoles du Niger face au changement climatique: défis et perspectives. *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, 10(3), 1262-1272.
- Karimou Barké, M. S. (2015, December). Cartographie des potentialités agricoles et forestières de la région Maradi. In *Colloque scientifique international «Maradi Kwalliya» sur le thème: «La coexistence intercommunautaire et la construction de la paix dans l'Histoire de la région de Maradi» du 14 au 16 décembre 2015, Maradi, Niger*.
- Karimou, M., & Atikou, A. (2002). Les systèmes agriculture—élevage au Niger. *Improving Crop–Livestock Systems in the Dry Savannas of West and Central Africa*, 78.
- Kendo, S. (2012). Développement du secteur financier et financement de l'activité agricole dans un contexte de crise alimentaire: quelle place pour la micro-finance?. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 3(3).
- Kendo, S. (2012). Financement des activités agricoles et crise alimentaire en Afrique: quelle place pour la micro-finance?. *S'intégrer pour s'enrichir: Intégration régionale et réduction de la pauvreté en Afrique de l'ouest*, 237-256.
- Kouchele, S. A. T., Labiyi, I., & Yabi, J. A. (2022). Déterminants du recours des producteurs aux sources de financement dans la production du soja au Centre et Nord-Est du Bénin. *Revue Marocaine des Sciences Agronomiques et Vétérinaires*, 10(3), 348-355.
- Morel, A. (1976). Faire renaître le Sahel? Experiences de de developpement agricole dans le massif de l'air Niger. *Cultures et développement*, 8(2), 266-286.
- Nadege, N. O. (2020). Impact de l'Accès au Microcrédit sur le Bien-être des Ménages et l'Évolution de la Pauvreté au Cameroun: 2001-2007.
- Narem, B. K. J. (2012). Microfinance et réduction de la pauvreté de la femme rurale en Afrique: Comprendre la dérive vers le monde urbain. *Microfinance et réduction de la pauvreté de la femme rurale en Afrique*, 1-124.
- Philippe-Dussine, M. P. (2011). Analyse économique des choix publics locaux en matière de développement rural. *Cahier de Recherche n*, 12.
- Raulin, H. (1969). Communautés d'entraide et développement agricole au Niger

L'exemple de la Majya. *Études rurales*, (33), 5-26.

- Razakaboana, F. (1998). Promotion de l'utilisation des intrants agricoles par les groupements de producteurs au Niger: projet FAO-NER-036-BEL. Rapport de mission commercialisation et approvisionnement du 24/11/97 au 17/12/98 (Tome 1. Parties 1 et 2. Tome 2. Partie 3: annexes).
- Sabourin, É. (2007). L'entraide rurale, entre échange et réciprocité. *Revue du MAUSS*, (2), 198-217.
- Slaoui, C. B., Boulahoual, a., & Dinia, m. (2020). Institution financière et promotion de l'éducation financière au Maroc: entre objectifs et réalisations. *International journal of economics and management research*, 1(2), 124-153.
- Sossou, C. H. (2015). Le financement de l'agriculture au Bénin: stratégies de gestion et d'adaptation des exploitations agricoles.
- Soro, G. A. (2014). Analyse des déterminants de l'accès à la microfinance: le cas des coopératives d'épargne et de crédit en Côte d'Ivoire. *Lab. d'économie Manag. Nantes Lenna Univ. Nantes Fr.*
- Wampfler, B. (2005). Niger: une nouvelle étape dans le partenariat entre organisations paysannes et institutions de microfinance. *Synthèse de l'atelier OP-IMF.*
- Youssoufou, H. D. (2014). Les politiques publiques agricoles face aux défis alimentaires au Niger: entre succession d'échecs et nouvelles espérances. *Africa Development/Afrique et Développement*, 39(3), 93-114.
- Zidani, H., & Jarboui, A. (2011). L'impact des facteurs socio-économiques sur le financement des micro-projets par la Banque Tunisienne de Solidarité: cas de la Tunisie. *Revue Libanaise de Gestion et d'Économie*, 4(6), 158-181.